

# Le deux types de possessifs en bulgare moderne

Zlatka Guentchéva

L'article a pour objectif de dégager les opérations qui soutiennent le fonctionnement des formes pleines et des formes courtes (clitiques) des possessifs en bulgare moderne. Après une description succincte de leurs propriétés distributionnelles, on tente de mettre en évidence comment ils interviennent dans la constitution du groupe nominal. Une attention particulière est portée à la construction du type Verbe + Clitique<sub>adatif</sub> + Objet<sub>déterminé</sub> qui permet une double interprétation suivant le type de relation que le clitique établit entre le nom et le verbe à l'intérieur de la relation prédicative.<sup>1</sup>

Le bulgare possède deux séries de formes possessives: *formes pleines* et *formes courtes* (ces dernières sont appelées encore *clitiques possessifs*). Les descriptions dans les grammaires (Andrejčin *et al.* 1947; Andrejčin *et al.* 1977; Stojanov 1964; Gramatika BAN 1983...) sont succinctes et ne permettent pas de saisir bien leurs différences sémantico-syntaxiques. Or, chaque série subit des contraintes distributionnelles spécifiques qui conditionnent leur fonctionnement. Si des travaux importants et extrêmement stimulants ont été menés sur les clitiques slaves et romans,<sup>2</sup> la seule étude qui aborde de façon plus systématique l'opposition entre les deux séries en bulgare est, à notre connaissance, celle de R. Nicolova (1986: 74-93).

L'objectif de cet article est très modeste. Il ne vise pas à mettre en évidence tous les facteurs (sémantiques, syntaxiques, intonationnels) qui interviennent pour définir leur emploi et les différents types d'interaction qui déterminent l'ordre des mots. Il s'agit de montrer que:

<sup>1</sup> Communication présentée en 1987 au colloque "Les possessifs", organisé par la Département de Linguistique de l'Université de Paris-Sorbonne. L'ensemble des communications sera publié dans *Modèles linguistiques*.

Cet article fait partie d'une étude consacrée à la thématisation de l'objet (Guentchéva 1985) où une attention plus particulière est accordée au fonctionnement des clitiques adnominaux et verbaux en bulgare.

Je remercie les deux referees anonymes pour leurs critiques constructives, ainsi que J.-P. Desclés, C. Chvany et J. Penricev pour les discussions fructueuses.

<sup>2</sup> Citons le célèbre article de R. Jakobson (1935), l'étude de F. Slawski (1946), ainsi que les études plus récentes de R. Benacchio & L. Renzi (1987), L. Renzi (1987, 1988), R. Benacchio (1988)...

a) chaque série de possessifs renvoie à des procédés de déterminations spécifiques à l'intérieur du groupe nominal dont elle fait partie et que ces procédés de détermination sont le résultat d'opérations distinctes de prédication;

b) la mobilité de la forme possessive courte par rapport à la forme nominale peut conduire à des ambiguïtés sémantiques dans une série d'énoncés; ces ambiguïtés sont le résultat de l'intrication des relations complexes qu'entretient le clitique avec le nom, d'une part et avec le verbe, d'autre part.

L'examen du possessif réfléchi *svoj, svoja, svoje, svoi* (formes pleines) et *si* (forme courte) ne fait pas l'objet de cette étude.

### 1. Observations morpho-syntaxiques.

La tradition grammaticale bulgare ne distingue pas pronoms et adjectifs possessifs et les formes possessives sont classées sous l'étiquette de pronoms possessifs:

Personne	Formes pleines		Formes courtes
	L'objet possédé est au singulier	L'objet possédé est au pluriel	
	masculin	féminin	neutre
1 <sup>e</sup>	<i>moj</i> "mon"	<i>moja</i> "ma"	<i>moe</i> "mon"
2 <sup>e</sup>	<i>tvoj</i> "ton"	<i>tvoja</i> "ta"	<i>tvoe</i> "ton"
3 <sup>e</sup>	<i>negov</i> "son" (le possesseur est au masculin ou au neutre)	<i>negova</i> "sa"	<i>negovo</i> "son" <i>negovi</i> "ses"
	<i>nein</i> "sa"	<i>neja</i> "sa" (le possesseur est au féminin)	<i>nejno</i> "son" <i>nejni</i> "ses"
1 <sup>e</sup>	<i>naš</i> "notre"	<i>naša</i> "notre"	<i>naše</i> "notre"
2 <sup>e</sup>	<i>vaš</i> "votre"	<i>vaša</i> "votre"	<i>vaše</i> "votre"
3 <sup>e</sup>	<i>texen</i> "leur"	<i>tjaxna</i> "leur"	<i>tjaxno</i> "leur"

Formellement et sémantiquement liées aux pronoms personnels (Mircëv 1978: 188-9), ces deux séries de possessifs ont des caractéristiques spécifiques (Sławski 1946; Beaulieux 1950: 83-85; 360-364; Nicolova 1986) que nous appelons sommairement ci-dessous.

Les formes pleines des possessifs se distinguent des clitiques possessifs par le fait que:

a) Les formes pleines sont toniques;

b) Les formes pleines sont variables: elles s'accordent en genre et en nombre avec le nom qu'elles déterminent (l'objet possédé); elles s'accordent également en genre et en nombre avec le nom possesseur uniquement à la 3<sup>e</sup> pers. du singulier;

c) Les formes pleines peuvent recevoir l'article défini (ce dernier est toujours postposé) et suivent en cela les règles des adjectifs: *moj - mojat, moja - mojata, moe - moeto, moi - moite...*

Les formes pleines (sans ou avec article) apparaissent:

— soit en fonction d'attribut du sujet:

(1) Tazi šapka e moja  
ce chapeau est mon/mien  
"Ce chapeau est à moi"

(2) Tazi šapka e mojata  
ce chapeau est mon-le  
"Ce chapeau est le mien"

— soit comme un déterminant du nom:

(3) Tova e moj prijatel  
ce est mon ami

"C'est un ami à moi" (avec une intonation spécifique)  
ou "C'est un (de mes) ami(s)"

(4) Tova e mojat prijatel  
ce est mon-le ami  
"C'est mon ami"

(5) Mojata kăšta e daleče  
mon-le livre est loin  
"Ma maison est loin"

Le formes courtes des possessifs qui, de par leur origine, sont les formes courtes *datives* des pronoms personnels, ont les propriétés suivantes:

a) elles sont atones;

b) elles sont invariables;

c) elles sont

— en enclise par rapport au nom lorsque ce dernier constitue à lui seul un groupe nominal (l'article défini est toujours en postposition):<sup>3</sup>

(6) a. Šapkata mi e stara  
chapeau-le à-me est vieille  
"Mon chapeau est vieux"

<sup>3</sup> Sur la relation entre la possession et la détermination, voir les observations de P. Pašov (1978: 419-420).

- b. Kāštrata ti e goljama  
 maison-la à-te est grande  
 "Ta maison est grande"

— ou en phrase par rapport au nom si ce dernier est accompagné d'un adjectif qui porte obligatoirement la marque formelle de détermination (l'article défini est en position par rapport à l'adjectif et ce dernier vient en tête du groupe nominal); le clitique possessif se place entre l'adjectif et le nom:

- (7) novata mi šapka  
 nouvelle-la à-me chapeau  
 "mon nouveau chapeau"

d) si le nom est déterminé par un démonstratif, le clitique possessif apparaît obligatoirement entre le démonstratif qui est en première position et le nom:

- (8) a. tazi mi roklja  
 cette à-me robe  
 "cette robe/ma robe"  
 b. tozi mi čičo  
 ce à-me oncle  
 "cet oncle/mon oncle"

Quelques exceptions doivent être cependant signalées comme celle avec les termes de parenté (cela toutefois au singulier) qui fonctionnent comme des déterminés:

- (9) a. Lejja mu e tuk  
 tante à-lui est ici  
 "Sa tante est ici"  
 b. \*Lejjata mu e tuk  
 tante-la à-lui est ici

Mais l'article défini est obligatoire si le terme de parenté est au pluriel:

- (9) c. Lelite mu sa tuk  
 tante-les à-lui sont ici  
 "Ses tantes sont ici"

ou si le terme de parenté est accompagné d'un adjectif:

- (9) d. Starata mu lejja e tuk  
 vieille-la à-lui tante est ici  
 "Sa vieille tante est ici"

Signalons enfin quelques exceptions dans des expressions comme *Negovo Velicestvo* "Sa Majesté", *pod moja odgovornost* "sous ma responsabilité", etc.

## 2. Concurrence d'emploi forme pleine/forme courte.

Il est bien connu que le recours aux formes pleines des possessifs permet de mettre en évidence l'idée de possession. A. Teodorov-Balan (1940: 364) avait bien insisté là-dessus: l'occurrence du clitique possessif est étroitement liée aux règles d'accent "logique" (en termes d'aujourd'hui on dira phrasique et/ou contrastif): étant une forme atone, le clitique adnominal ne reçoit jamais d'accent et il est employé lorsque l'accent "logique" ne porte pas sur le possesseur; lorsqu'il y a opposition ou confrontation, on recourt à la forme pronominale pleine et elle est porteur de l'accent. Il oppose des couples d'exemples comme:

- (10) a. Nejnijat uspek e naj -visok  
 sa-la moyenne est part.sup. -haut  
 "Sa moyenne est la meilleure"  
 b. Uspexät i e naj -visok  
 moyenne-la à-elle est part.sup. -haut  
 "Sa moyenne est la meilleure"

La différence entre (10a) et (10b) réside, selon lui, dans le fait que dans (10a) il y a opposition: "sa moyenne et pas celle d'un autre", alors que dans (10b) il n'y a pas d'opposition et on dit que "ce qui est le meilleur, c'est sa moyenne".

Cette différence apparaît nettement, il est vrai, lorsque la forme pleine porte l'accent contrastif, mais elle peut se manifester également même en l'absence de ce dernier. En effet, (10a) peut faire concurrence à (10b) sans qu'un accent quelconque tombe sur la forme pronominale. Ce fait n'est pas nouveau et il a été à maintes reprises relevé (Andrejčin & alii 1947; Maslov 1981; Nicolova 1986 ...). La nature de la différence et de la concurrence entre les deux séries de formes pronominales est commandée, à notre avis, par les opérations de détermination mises en jeu lors de la constitution du groupe nominal avec forme pleine ou avec forme clitique.

Nous formulons l'hypothèse suivante: *les procédés de détermination auxquels renvoient la forme pleine et la forme clitique des possessifs à l'intérieur d'un groupe nominal sont le résultat de deux opérations distinctes de prédication, à savoir une prédication de possession (10a) et une prédication d'attribution (10b).*<sup>4</sup>

Pour prévenir tout malentendu possible, il est indispensable de préciser que l'analyse proposée s'appuie sur la notion de *transposition* qu'il faudrait soigneusement distinguer de celle de transformation. En effet, la transposition n'est nullement identique à la transformation: la *transposition*

<sup>4</sup> L'analyse proposée ici prend largement appui sur la distinction retenue par E. Benveniste pour définir les fonctions linguistiques de "être" et "avoir" en français (Benveniste 1966: 187-207).

porte sur les rôles sémantiques d'une structure syntaxique et n'implique pas véritablement les rôles syntaxiques; des structures syntaxiques différentes peuvent avoir une même structure sémantique. Ainsi, lorsqu'on parlera de transposition d'une prédication, il faut ne pas oublier que la relation sémantique est conservée lors du passage d'une structure syntaxique en une autre.<sup>5</sup>

### 2.1. Transposition d'une prédication de possession.

On sait bien que seules les formes pleines des possessifs peuvent assumer la fonction prédicative (on est le plus souvent confronté à des énoncés avec la copule *sām* "être"):

- (11) a. Knigata e moja  
livre-le est miennne  
"Le livre est à moi"  
b. Tazi kniga e moja  
ce livre est miennne  
"Ce livre est à moi"

- (12) a. Knigata e mojata  
livre-le est miennne-la  
"Le livre, c'est le mien"

- b. Tazi kniga e moja  
cette livre est miennne  
"Ce livre est le mien"

- (13) a. \*Knigata e mi  
livre-le est Cl.datif

- b. \*Tazi kniga e mi  
ce livre est Cl.datif

Il y a bien sûr des restrictions qui sont liées aux propriétés sémantiques des noms. Par exemple: avec les parties du corps: \**Rākata e moja/mojata* lit. le bras est mien/le mien, \**Tazi rāka est moja/mojata* lit. ce bras est mien/le mien (mais ces suites sont acceptables si le terme est utilisé comme aliénable, par exemple, si le terme désigne le bras d'une statue); avec les termes de parenté: \**Tozi vujčo e tvojtvojat* lit. cet oncle est tien/le tien; \**Tazi majka e negova/hegovata*; avec des noms dérivés d'adjectifs statifs: \**Belotata e moja/mojata* lit. la blancheur est miennne/la miennne.

<sup>5</sup> Voir la notion de "prédicat caché" utilisée par E. M. Vol'f (1974: 58-114). Il nous semble que la notion de transposition proposée ici est à rapprocher de celle de "conversion" utilisée par R. Nicolova (1986).

Comparons (11) et (12). Ces deux énoncés ont apparemment des structures syntaxiques similaires (groupe nominal en position sujet — copule *sām* "être" au présent — forme pleine du possessif en position de prédicat), mais la variation de la forme possessive (présence de l'article défini en (12) et son absence en (11)) conduit à leur assigner deux valeurs distinctes: (11) marque l'appartenance ou l'attribution et signifie "le livre fait partie de l'ensemble des objets qui m'appartiennent; (12) indique l'identification et signifie "ce à quoi renvoie *tazi kniga* "ce livre" ou *knigata* "le livre" est identifié à ce à quoi renvoie le possessif *mojata*. Mais ces deux énoncés expriment de plus un rapport de possession qui est subordonné à la relation d'appartenance ou d'identification. Dans (11), le rapport de possession est énoncé comme une simple caractérisation du sujet: *knigata* ou *tazi kniga* a la propriété d'appartenir à l'ensemble des termes dont la seule caractéristique est "être en possession de moi". Dans (12), le rapport de possession est plus complexe. Etant défini, le possessif ne renvoie plus à une simple caractérisation du sujet. Bien que le groupe nominal sujet et le prédicat se présentent comme équivalents du point de vue de la détermination (ils comportent tous les deux un article défini), la relation d'identification n'est pas une simple relation symétrique, mais une relation symétrisable (Culicoli & Desclés *et al.* 1981: 101 sq.). En effet, il est impossible d'énoncer \**mojata e tazi kniga/knigata*. Le possessif marque que la personne à laquelle il renvoie, se trouve en possession du sujet.

Cette même différence entre forme pleine avec article défini et forme pleine sans article défini apparaît dans leur emploi adnominal:

- (14) Tova e moja kniga  
ceci est miennne livre  
"Ceci est un livre à moi"

- (15) Tova e mojata kniga  
ceci est miennne-la livre  
"Ceci est mon livre"

Comme précédemment (14) renvoie à une appartenance et (15) renvoie à une identification. De même, (14) et (15) se distinguent du point de vue du rapport de possession qui y est exprimé: le possessif *moja* (sans article défini) marque une simple caractérisation du terme *kniga*, alors que le possessif *mojata* (avec article défini) indique que la personne à laquelle il renvoie, est le possesseur du terme *kniga*. Le fait que *mojata* marque un rapport du possédé au possesseur, permet d'entrevoir pourquoi, dans un énoncé locatif avec *ima* "il y a", *mojata* est admis uniquement avec redoublement clitique (17b):<sup>6</sup>

<sup>6</sup> Pour plus d'explication sur *ima* et le redoublement clitique, voir Z. Guentchéva (1985: vol. I).

(16) Na masata ima moja kniga  
sur table-la il-y-a mienne livre  
"Sur la table il y a un livre à moi"

(17) a. \*Na masata ima mojata kniga  
sur table-la il-y-a mienne-la livre  
b. Na masata ja ima mojata kniga  
sur table-la la il-y-a mienne-la livre  
"Il y a mon livre sur la table"

Les formes pleines des possessifs et les clittiques possessifs entrent en concurrence au niveau de leur emploi adnominal à condition toutefois que le groupe nominal avec possessif soit défini:

(18) Mojata kniga e na masata  
mon-le livre est sur table-la  
"Mon livre est sur la table"

(19) Knigata mi e na masata  
livre-le à-me est sur table-la  
"Mon livre est sur la table"

(20) \*Kniga mi e na masata  
livre à-me est sur table-la

(18) et (19) renvoient globalement à une localisation et se distinguent l'un de l'autre par la structuration du groupe nominal sujet.

La forme pleine du possessif en position adjectivale dans (18) pose l'énonciateur comme possesseur et le nom comme possédé; le groupe nominal *mojata kniga* dénote dans son ensemble un état de possession qui rappelle celui exprimé dans:

(21) (Az) imam kniga  
(je) ai livre  
"J'ai un livre"

On peut considérer qu'un tel rapprochement entre (18) et (21) n'est pas justifié pour deux raisons au moins:

1) La comparaison est faite entre deux structures qui n'ont pas le même statut syntaxique: (21) est un énoncé, alors que (18) est un simple groupe nominal;

2) Le groupe nominal *mojata kniga* est déterminé dans (18), alors que le terme *kniga* ne l'est pas dans (21). D'ailleurs, la présence de l'article défini, quelle que soit sa valeur, en est exclue: \**imam knigata* "j'ai le livre". Pour que *le livre* y soit déterminé, il est nécessaire de recourir au phénomène dit de redoublement clittique: *imam ja knigata* "je l'ai le livre".

Comme le problème qui nous intéresse ici, est la possession et son expression, examinons de plus près (18) et (21).

L'énoncé (21), tout comme la construction latine *habeo librum* analysée par E. Benveniste, est une construction syntaxique qui exprime un rapport de possession où le possesseur *az* "je" est posé comme le sujet d'un état et le rapport de possession que *imam* établit entre les deux termes, reste un rapport extrinsèque (Benveniste 1966: 197). En (18) le problème est plus complexe car, à la place d'un énoncé, on a une construction nominale. Cependant, on y reconnaît facilement un rapport de possession qui, à la différence de (21), n'est pas dénoté par l'intermédiaire d'un verbe, mais par une forme pronominale. Dans (18), le possesseur n'est plus posé comme le sujet d'un état de possession, mais comme une détermination adnominale de *kniga* "livre". De ce fait, la notion d'état de possession (et non pas de sujet d'un état de possession!) l'emporte: acquis par le possesseur, l'état de possession qui tend à devenir inhérent, affecte le terme possédé.

Quant à la détermination présente dans (18) et son absence dans (21), on peut observer la chose suivante: si la forme possessive est employée sans article défini (*moja kniga*), on marque que la possession est une simple caractéristique du terme *kniga*; la notion sémantique d'état de possession (il s'agit d'état et non pas de propriété!) qui a été mise en évidence aussi bien pour la construction syntaxique avec *imam* que pour la construction nominale *mojata kniga*, n'est plus présente dans la suite *moja kniga*. Il convient donc d'interpréter le groupe nominal du type *mojata kniga* (quelle que soit sa fonction dans un énoncé) comme une transposition nominale<sup>7</sup> de la prédication de possession exprimée dans *az imam kniga* "j'ai un livre", le possessif étant la trace de cette transposition.

## 2.2. Transposition d'une prédication d'attribution.

Reprenons maintenant:

(19) Knigata mi e na masata  
livre-le à-me est sur table-la  
"Mon livre est sur la table"

où l'expression du rapport de possession est rendue possible grâce à la présence du clittique *mi* dans le groupe nominal sujet. On peut être tenté de voir alors dans *knigata mi* "mon livre" le même rapport de possession que celui qui a été dégagé pour *mojata kniga* "mon livre" dans (18). Le

<sup>7</sup> Il s'agit d'une relation de possession définie au sens de H. Seiler (1983: 4): "Syntactically speaking, POSSESSION is a relation between nominal and nominal, which is not mediated by a verb".

clitique possessif ne peut à lui seul se constituer en prédicat (voir exemples (13)); il peut seulement faire partie du prédicat et, dans ce cas, il se présente comme déterminant adnominal:

- (22) Tova e knigata mi  
ceci est livre-le à-moi  
"Ceci est mon livre"

Le groupe nominal *knigata mi*, quelle que soit sa fonction syntaxique dans la phrase, met au premier plan l'objet qui est possédé et non pas le possesseur. La raison fondamentale doit être recherchée dans son origine. En effet, les clitiques possessifs sont, rappelons-le, des formes datives des pronoms personnels qui avaient, en vieux-bulgare, pour fonction principale de marquer l'attribution. Certaines constructions syntaxiques avec des formes datives expriment cependant l'idée d'intérêt. Ainsi, le *dativus commodi* permet de mettre en évidence la personne dans l'intérêt ou au détriment de qui une chose est faite ou la personne en tant que possesseur d'un objet (l'objet se trouve à la disposition du possesseur ou qui lui est destiné). Avec *byti* "être", le *dativus commodi* désigne nettement une valeur de possession que le génétif (de possession) peut assumer (Minčeva 1964: 27):

- (23) rumeno lice jemu jesti  
rose visage à-lui<sub>dat.</sub> est  
"Il a un visage rose"

Mais il y a d'autres emplois avec *byti* "être" qui ne relèvent pas du *dativus commodi*. Dans ces cas, la forme dative marque principalement, selon A. Minčeva (1964: 42 sq.), un lien entre les deux termes mis en relation par le prédicat:

- (24) rabù jesti grehu  
esclave est péché<sub>dat.</sub>

"il est pour le péché un esclave/il est esclave du péché"

Dans divers emplois du *dativus sympatheticus*, la fonction attributive reste particulièrement nette parce que non seulement la forme dative dépend de l'élément nominal du prédicat, mais elle se place près du nom et le suit le plus souvent (Minčeva 1964: 42). Voici un exemple:

- (25) Svjatilnikù tjalu estì oko (Mathieu 6: 22)  
lampe corps<sub>dat.</sub> est oeil  
"La lampe du corps c'est l'oeil"

Il apparaît donc que le rapport qui s'établit entre le nom et le clitique possessif, doit être interprété comme un rapport d'appartenance ou plus généralement comme un rapport d'attribution, tout comme le rapport de possession exprimé dans (11a) *Knigata e moja* [livre-le est mien] "Le livre est à moi".

Dans le cas d'une construction avec clitique possessif, ce dernier sert à définir le lien entre les termes, ce qui nous conduit à proposer d'interpréter le groupe nominal du type *knigata mi*, quelle que soit sa fonction dans un énoncé, comme la transposition nominale de la prédication d'attribution exprimée dans *knigata e moja* "le livre est à moi", le possessif étant la trace de cette transposition.

Résumons l'analyse<sup>8</sup> que nous proposons pour les deux constructions:

a) transposition d'une prédication de possession:

- (az) imam kniga ⇒ mojata kniga  
"j'ai un livre" ⇒ "mon livre"

L'ordre des opérations est la suivante: l'article défini opère sur la forme pronominale et le résultat de cette opération opère sur le nom. On a donc: ((dét (possessif) nom)

b) transposition d'une prédication d'attribution (qui inclut l'appartenance):

- knigata e moja ⇒ knigata mi  
"le livre est à moi" ⇒ "mon livre"

L'ordre des opérations est ici différent: l'article défini opère d'abord sur le nom et le possessif opère sur le résultat de cette première opération. On a donc:

- (possessif (dét (nom)))

### 2.3. Représentations formelles.

Utilisons les représentations formelles<sup>9</sup> pour expliquer les deux constructions. Désignons par:

- POS (-sesseur): un terme qui fonctionne comme possesseur;
- pos (-sédé): un terme qui fonctionne comme possédé;
- €: un relateur binaire de localisation ou d'attribution entre un objet localisé (ou objet prédiqué) et un objet localisateur (ou propriété prédicative);
- ð: un relateur binaire de possession entre un possesseur et un possédé;
- R: désigne un lien ou une relation prédicative.

<sup>8</sup> Cette interprétation ne semble pas contredire la définition de la relation de possession par H. Seiler (1983: 4) citée dans notre précédente note.

<sup>9</sup> Les représentations formelles qui suivent ont été élaborées avec l'aide de J.-P. Desclés.

La construction de type (18) correspond à la formule complexe suivante:

(a)  $\langle_3 \langle_1 \text{ POS } \ni \langle_2 \text{ pos } >_1 \in \text{ R} \rangle_2 \rangle_3$

Cette formule résulte d'une intrication<sup>10</sup> de deux relations simples:

[1] l'une de possession:  $\langle_1 \text{ POS } \ni \text{ pos } >_1 = \lambda_1$

[2] l'autre de prédication:  $\langle_2 \text{ pos } >_1 \in \text{ R} \rangle_2 = \lambda_2$

L'opération d'intrication opère sur la relation

[3]  $\langle_3 \lambda_1 \in \lambda_1 \rangle_3$

Dans (a), l'objet possédé est "intriqué" dans les deux relations [1] et [2]: il est à la fois "l'objet possédé" dans la relation [1] et prédiqué dans la relation [2]; en même temps, la relation [1] est globalement prédiquée de R.

L'objet possédé est "possédé de POS", à l'exclusion d'autres possesseurs. La transposition nominale est la trace de la double opération: constitution de la relation [1] et intrication de [1] avec [2].

On rend ainsi compte d'énoncés du type de:

(26) Tova e moeto domašno upražnenie  
ceci est mien-le de-maison devoir  
"Ceci est mon devoir"

par la représentation (a) où la prédication [2] est une identification avec une désignation (Tova). Le fait que *upražnenie* "devoir" est intriqué, signifie que l'objet possédé l'est par rapport à un possesseur particulier.

La représentation (a) montre bien la relation que l'on peut établir entre la relation de possession [1]  $\langle_1 \text{ POS } \ni \text{ pos } >_1$  (*Az imam kniga*) et l'absence de détermination de l'objet possédé d'une part, et la tournure avec l'adjectif possessif, d'autre part.

La construction de type (19) peut être représentée par la formule suivante:

(b)  $\langle_3 \langle_1 \text{ pos } \in \text{ POS } \rangle_1 \in \text{ R} \rangle_3$

où la relation d'attribution

[3]  $\langle_1 \text{ pos } \in \text{ POS} \rangle_1$

est emboîtée dans la relation prédicative.

On rend compte ainsi de la valeur d'énoncés du type:

(27) Tova e domašno mi upražnenie  
ceci est de-maison-le à-moi devoir  
"Ceci est mon devoir"

<sup>10</sup> Le concept d'intrication a été défini mathématiquement par J.-P. Desclés et utilisé en linguistique pour rendre compte des phénomènes de détermination et de thématisation. Sur son application en linguistique voir Culicoli & Desclés (1982).

La construction de type (a), obtenue par intrication, implique une relation plus inhérente entre les termes de la relation de possession [1]. Par contre, la construction de type (b), obtenue par emboîtement, implique une simple composition par substitution d'une relation [3] dans un schéma prédicatif.<sup>11</sup> La formule (a) qui représente la transposition d'une prédication de possession et la formule (b) qui représente la transposition d'une prédication d'attribution, sont illustrées par les énoncés suivants:

(28) — I *vojata Penka* ima zlatna kosa. Pák ti si ošte živ.

— Drugo e *vojata Penka*... tja

"*Ta Penka* a, elle aussi, une chevelure d'or, mais tu n'es pas encore mort".

"C'est pas du tout la même chose *ma Penka* ... Elle..." (...)

— To si e *moja rabota* — otgori Lazo gluxo i preglätna glasa si.  
— I *nejna rabota* šte e, da si nameri drug, ako ne si e namerila dosega — reče pak Stamo.

"C'est bien *mon affaire*, non? — répliqua Lazo d'une voix sourde et il avala sa salive.

"Mais c'est *son affaire* à elle de trouver un autre, si elle ne l'a pas encore fait, lança Stamo".

(Elin Pelin, *Kosači*)

(29) Vsički čakaxa, če djavolítata Xristina (...) šte se otkaže, no tja stroše gorda i prava. V *očite* i se četeše rešitelnost. *Liceto* i izpàrvom pobleđnja, posle plamna v oğàn.

"On s'attendait à voir l'espiègle Christine renoncer, mais elle ne broncha pas. Dans ses yeux se lisait la décision. Son visage devenu un instant pâle, s'empourpra."

(Elin Pelin, *Vjätárnata melnica*)

(30) Tja [majkata] beše zagrižena i za prikjata. *Momata* i njamaše ni drevi kato xorata, nito pák darove.

"Elle [la mère] était soucieuse aussi pour le trousseau. *Sa fille* n'avait ni vêtements comme il faut, ni présents."

(G. Karaslavov, *Novi pátišta*)

### 3. Position du clitique adnominal.

Nous avons examiné jusqu'ici le clitique possessif en tant que déterminant à l'intérieur du groupe nominal et avons pu observer qu'il y occupe, quelle que soit sa place par rapport au nom – en enclise (ex. 6) ou en proclise

<sup>11</sup> Il nous semble que cette analyse des faits bulgares est compatible avec la constatation de H. Sella (1983: 44): "It seems thus, that the possessive pronoun has a derelationizing force, while the dative of the personal pronoun is more relational (...)".

(ex. 5) -, invariablement une seconde position. Il suit donc la règle de Wackernagel (1892).<sup>12</sup> C'est d'ailleurs cette seconde position qui a précisément empêché le clitique de s'incorporer au nom qu'il détermine et qui ne lui a pas permis de se comporter donc comme l'article défini postposé bulgare.<sup>13</sup>

Mais parallèlement les pronoms personnels régimes continuent à fonctionner en bulgare comme des clitiques adverbiaux et apparaissent par rapport à la forme verbale soit en enclise, soit en proclise.<sup>14</sup> De ce fait, dans certains énoncés simples, on peut à juste titre s'interroger si le comportement du clitique est de type adnominal ou de type adverbial. Ainsi, par exemple, l'interprétation de:

(31) Pročetox mu pismoto  
ai-lu (perf) à-lui lettre-la

est ambiguë car le clitique apparaît entre la forme verbale et la forme nominale et suivant les contextes, on peut l'interpréter soit comme (a) "Je lui ai lu la lettre", soit comme (b) "J'ai lu sa lettre".

On attribue généralement à une construction de ce type une valeur de possession.<sup>15</sup> Mais si l'on accepte notre démonstration concernant la valeur du groupe nominal constitué par un nom déterminé + un clitique pronominal au datif (*knigata ti* "ton livre", *molivăt mi* "mon crayon", *masata mu* "sa table") comme étant celle d'un état d'appartenance et non pas comme celle d'un état de possession, il devient difficile de soutenir que la construction Verbe + Clitique<sub>datif</sub> + Nom déterminé (V + Cl<sub>dat</sub> + N<sub>dét</sub>) puisse être interprétée avec une valeur possessive. A notre avis, la qualification de la construction comme possessive est étroitement liée à la place particulière que le clitique y occupe. En effet, le clitique peut être déplacé en position adnominale et la valeur dite "possessive" de la construction disparaît:

<sup>12</sup> Règle dite de Wackernagel concerne la place des clitiques indo-européens en général: pronoms personnels sujet et régime, pronoms et adverbies indéfinis, copule, conjonctions, particules interrogatives, exclamations. Les clitiques ont une position syntactico-rythmique dans la phrase: ils occupent la seconde place dans une phrase et prennent appui sur le premier élément de cette même phrase.

Nous ne discuterons ici ni la règle de Wackernagel, ni d'ailleurs les controverses concernant le déplacement du clitique de position adverbale en position adnominale; cela dépasse le cadre de cet article. Pour une présentation plus détaillée et des commentaires, voir le célèbre article de R. Jakobson (1935), les travaux de F. Slawski (1946), I. Galabov (1950), G. A. Cyxun (1968), ainsi que les études de R. Benacchio et L. Renzi (1987), L. Renzi (1987, 1989), ainsi que les communications de A. Niculescu et de L. Renzi au colloque sur "Les possessifs" (à paraître dans *Modèles Linguistiques*, 1991).

<sup>13</sup> A ce propos, R. Jakobson (1935: / 1971: 22) observe: "Les correspondances du type *ženata - žlaja-la žena* empêchent la fusion complète de l'enclitique avec le mot auquel elle s'attache".

<sup>14</sup> La question qui se pose immédiatement à l'esprit, est la suivante: les clitiques adverbiaux respectent-ils également la règle de Wackernagel? Le problème étant complexe, nous ne l'abordons pas ici, mais renvoyons à l'abondante littérature qui existe à ce sujet. [voir note (11)].

<sup>15</sup> Cf. A. Minčeva (1964).

(32) Pročetox pismoto mu  
ai-lu (perf) lettre-la à-lui  
"J'ai lu sa lettre"

En d'autres termes, on peut s'interroger si dans (31) le clitique forme une unité syntaxique avec le verbe (*pročetox mu* "je lui ai lu") ou avec le nom (*mu pismoto = pismoto mu* "sa lettre"). A. Minčeva (1964: 19) qui s'appuie sur le développement historique de la construction, parle d'un modèle syntaxique créé par le clitique et l'article à valeur possessive, valeur qui est portée par l'ensemble de la construction. Elle souligne par ailleurs que le clitique se rapporte formellement à la forme verbale, mais que sémantiquement il marque son appartenance au nom.

Il est vrai que la construction V + Cl<sub>dat</sub> + N<sub>dét</sub> fonctionne sur le plan syntaxique comme une "entité indivisible", mais c'est parce que la valeur d'état d'appartenance (et non pas de possession) se trouve en concurrence avec celle d'un événement<sup>16</sup>: la valeur d'état d'appartenance est liée, par le truchement de l'article défini, au groupe nominal objet, alors que la valeur d'un événement est exprimée à travers la relation entre la forme verbale et son objet. Le clitique pronominal datif est formellement intriqué dans un double repérage: d'une part, il participe à la constitution de la forme verbale et l'objet et, d'autre part, il participe à la constitution du groupe nominal. Il s'agit donc de l'intrication des deux relations suivantes:

a) <<sub>1</sub> V + Cl ><sub>1</sub>,

b) <<sub>2</sub> Cl + Obj ><sub>2</sub>

Le résultat de l'opération d'intrication conduit alors aux représentations formelles suivantes:

1) <<sub>1</sub> V <<sub>2</sub> Cl ><sub>1</sub> Obj<sub>dét</sub> ><sub>2</sub>

qui peut avoir comme réalisation:

(33) Četox ti pismoto  
ai-lu (imperf) lettre-la à-lui  
"J'ai lu ta lettre"/"Je t'ai lu la lettre"

et

2) <<sub>2</sub> Obj<sub>dét</sub> <<sub>1</sub> Cl ><sub>2</sub> V ><sub>1</sub>

qui peut se réaliser par:

(34) Pismoto ti četox  
"Ta lettre, je te l'ai lue"/"La lettre, je te l'ai lue"

<sup>16</sup> Ici, le terme d'événement n'est pas pris au sens technique et il est employé aussi bien pour désigner la notion d'événement que celle de processus.



Ces représentations montrent bien que le clitique est intriqué, sur le plan syntaxique, dans deux relations à la fois: en position adnominale et en position adverbale.

Il nous semble que c'est le seul moyen qui permet d'expliquer pourquoi la valeur d'état d'appartenance disparaît lorsque le nom apparaît sans article. Comparons les deux exemples suivants:

(35) Izladix ti rokļjata  
"Je t'ai repassé la robe"/"J'ai repassé ta robe"

(36) Izladix ti rokļja  
"Je t'ai repassé une robe"

Si dans (35) le clitique est intriqué dans un double repérage, dans (36) il est formellement rattaché uniquement à la forme verbale.

D'un autre côté, c'est aussi le seul moyen qui permette d'expliquer l'inacceptabilité d'une suite comme (38) comparée à celle de (37):

(37) Čux vi pesenta  
ai-entedu à-vous chanson-la  
"J'ai entendu votre chanson"

(38) \*Čux vi pesen  
ai-entedu à-vous chanson

L'absence d'article défini rend inacceptable aussi bien la suite \**vi pesen* que sa variante \**pesen vi* et plus généralement la suite de type (38).

Aussi Minčeva a-t-elle raison de parler de "modèle syntaxique" entre le clitique et l'article. Mais pour parler de "modèle syntaxique", il convient de recourir d'abord, à notre avis, à la notion de transposition d'une prédication d'appartenance ou d'attribution qui permet de définir l'objet. Par ailleurs, le fonctionnement des clitiques pronominaux bulgares est conditionné par le rôle syntaxique primordial dont est investie la relation entre le verbe et ses objets pour la construction d'un énoncé actif. Il ne s'agit donc pas d'une "tendance de rapprochement plus étroit du verbe avec ses objets", comme l'affirme Minčeva (1964: 21), mais d'une grammaticalisation de la relation elle-même qui se réalise à travers le bloc verbe-clitique. Il nous reste à examiner maintenant les conséquences sémantiques d'une telle grammaticalisation.

Comme nous l'avons montré plus haut, la construction ne peut pas être qualifiée de "possessive" dans sa totalité, ce qui permet de comprendre partiellement pourquoi un énoncé de type (31) peut avoir deux interprétations suivant le type de contextes dans lequel un tel énoncé apparaît. A notre avis, le recours à la décomposition énonciative (au sens pragois du terme) permettrait de lever la contradiction de la séquence et de mieux comprendre le mécanisme d'ambiguïté.

Reprenons l'exemple (31) *Pročetox mu pismoto* [lit. ai-lu (perf) à-lui lettre-la]. Si son interprétation est "J'ai lu sa lettre", le clitique datif se trouve

en relation très étroite avec le nom et la relation entre eux est < pos € POS >. Le groupe nominal ainsi constitué se présente alors comme thème de l'énoncé, la forme verbale *pročetox* "j'ai lu" étant le rhème.

Si, en revanche, l'interprétation de (31) est "Je lui ai lu la lettre", le clitique datif ne réalise plus la relation < pos € POS > parce qu'il se trouve en relation plus étroite avec la forme verbale. La forme verbale et le clitique forment un bloc qui joue le rôle de rhème de l'énoncé, alors que l'objet à lui seul constitue le thème. Le rhème est donc complexe et peut être, à son tour, considéré comme comprenant un thème (la forme verbale) et un rhème (le clitique datif). Il est clair que le clitique datif joue un rôle transitivoire puisqu'il fait tantôt partie du rhème, tantôt partie du thème, ce qui permet au groupe qui le comprend, d'être plus informatif.

Une analyse semblable peut être proposée pour un énoncé du type (34) *Pismoto ti četox* "Ta lettre, je te l'ai lue"/"La lettre, je te l'ai lue" où l'objet apparaît en première position et joue le rôle de rhème. Le clitique datif peut appartenir tantôt au rhème (*pismoto ti* "ta lettre"), tantôt au thème (*ti četox* "(je) lui au lu"). Lorsqu'il fait partie du rhème, la relation est de type < pos € POS > et la séquence est indécomposable.

#### 4. Conclusion.

Nous avons examiné ici le fonctionnement des formes pronominales pleines et courtes du possessif en bulgare moderne. Nous appuyant sur leurs divers emplois, nous avons essayé de montrer que tout en jouant le rôle de déterminants à l'intérieur du groupe nominal dont elles font partie, les deux formes ne sont pas la trace des mêmes déterminations:

— la forme pleine est la trace de la transposition d'une prédication de possession;

— la forme courte est la trace de la transposition d'une prédication d'attribution.

Du point de vue sémantique, la présence de la forme courte dans une construction du type V + Cl<sub>dat</sub> + Objet conduit à des ambiguïtés. Ces ambiguïtés sont imposées par l'intrication du clitique dans deux relations: l'une est établie entre la forme verbale et le clitique, l'autre entre le clitique et le nom déterminé. Ainsi, le clitique se trouve être une partie transitivoire dans la relation entre le verbe et son objet. Du point de vue de la décomposition énonciative, le clitique fait partie tantôt du thème et alors la relation entre lui et le nom déterminé est plus serrée, donc du type < pos € POS >, tantôt du rhème et alors la relation entre lui et la forme verbale est plus serrée, ce qui veut dire que la relation entre le clitique et le nom n'est plus du type < pos € POS >.

Adresse de l'auteur:

CNRS-URA 1028, UFR de Linguistique, Université de Paris VII

Bulgarian has two series of possessives, tonic (*moj / mojata; moja / mojata; tvoj / tvojata; tvoja / tvojata...*) and clitic (*mi, ti...*). The aim of this paper is to identify the underlying regularities which govern their use.

The distributional properties of the two series involve cases of alternative and of exclusive use. The two contrasting series express within the NP two different types of determination, corresponding to two distinct predicative operations: *predication of possession* and *predication of attribution*. A crucial notion in the analysis is that of *transposition* (not to be confused with transformation): transposition applies to the semantic roles of a syntactic structure without directly affecting the syntactic roles.

In line with the preceding distinction, the structure Verb + Dative clitic + Definite object may be examined. A sequence like *Pročetox mu pismoto* [I-red (Past, Perfective) him (Dative) letter-the] allows for two interpretations, depending upon the relations of the clitic to the verb and the noun in the predicative structure. When verb and clitic are in close relation, the sequence means "I read the letter to him"; when, however, the closest relation of the clitic is with the noun, it means "I read his letter". According to Benveniste's theory of 'enonciation', the clitic may be a member of the comment (first interpretation) or of the topic (second interpretation).

- Andrejčin L., Kostov, N. Nikolov E. (1947), *Balgarska gramatika* (Pomagalo za ezikovo obučenie v gimnaziite), Sofia.
- Andrejčin L., Popov, K., Stojanov, St. (1977), *Gramatika na balgarskija ezik*, Sofia: Nauka i izkustvo.
- Beaulieux, L. (1950), *Grammaire de la langue bulgare*, 2<sup>e</sup> édition, Paris: Institut d'Etudes Slaves.
- Benacchio, R. (1988), "I pronomini clittici nelle lingue slave dell'area balcanica", *Europa Orientalis*, 7, pp. 451-469, Contributi al X Congresso Internazionale degli Slavisti (Sofia 1988).
- Benacchio, R. & Renzi, L. (1987), *Clittici Slavi e romanzi*, Padova, Cleup.
- Benveniste, E. (1960), "Etre et avoir dans leurs fonctions linguistiques", *Bulletin de la Société de linguistique*, LV; repris in: *Problèmes de linguistique générale*, I, 1966, Paris: Gallimard.
- Culioli, A. & Desclés, J. P. (1982), "Traitement formel des langues naturelles", *Mathématiques et Sciences Humaines*, 77: 43-91 et 78: 5-31, Paris: Centre de Mathématique Sociale, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
- Culioli, A. & Desclés, J. P. (en collaboration avec R. Kaboré et Dj. E. Kouloughli), (1981), *Systèmes de représentations linguistiques et métalinguistiques. Les catégories grammaticales et le problème de description des langues peu étudiées*, Rapport UNESCO, ERA 642, Université de Paris VII.
- Cyxun, G. A. (1968), *Sintaksis mestoimennyx klitik v južnoslavjanskix jazykax* (Balkanoslavjanskaja model'), Minsk: Nauka i tehnika.
- Galabov, I. (1950), "Zür Frage der bulgarischen Enklitika", *Zeitschrift für slavische Philologie*, 20: 417-438.
- Gramatika BAN (1983), *Gramatika na savremennija balgarski knižoven ezik, Morfoloģija*, t. 2, Sofia: Izdateľstvo na Balgarskata Akademija na Naukite.
- Guentchéva, Zl. (1985), *Contributions aux catégories grammaticales du bulgare littéraire contemporain*, Thèse d'Etat, Département de Recherches Linguistiques, Université de Paris VII, Vol. 1, 1985.
- Guentchéva, Zl. (à paraître 1992), *Thématisation de l'objet en bulgare*, Bern: Peter Lang.

- Jakobson, R. (1935), "Les enclitiques slaves", *Acti del III congresso internazionale dei linguisti*, pp. 384-390, Rome, 19-26 septembre 1933), Florence. Repris in: *Selected Writings*, II, Word and Language, The Hague-Paris, Mouton, 1971, pp. 16-22.
- Maslov, Ju. (1981), *Grammatika bolgarskogo jazyka*, Vyssšaja škola, Moscou.
- Minčeva, A. (1964), "Opit za interpretacija na modela na udvoenite dopälnenija v bälgarskija ezik", *Izvestija na Institut za bälgarski ezik*, kn. XVII, Sofia, p. 3-50.
- Mirčev, K. (1978), *Istoričeska gramatika na bälgarskija ezik*, Sofia: Nauka i Izkustvo.
- Nicolova, R. (1986), *Bälgarskite mestoimenija*, Sofia: Nauka i Izkustvo.
- Pašov, P. (1978), "Za upotrebara na njakoi mestoimenni formi", *Pomagato po bälgarska morfologija. Imena*. Sofia: Nauka i Izkustvo.
- Renzi, L. (1987), "Essor, transformation et mort d'une loi: la loi de Wackernagel, "Mélanges offerts à Maurice Molho", *Linguistique*, vol. III, Les Cahiers de Fontenay, pp. 291-302.
- Renzi, L. (1989), "Two Types of Clitics in natural Languages", *Rivista di Linguistica*, I: 355-372.
- Seiler, H. (1983), *Possession as an Operational Dimension of Language*, Language Universals Series, Vol. 2, Tübingen: Gunter Narr Verlag.
- Slawski, F. (1946), *Mjasce enklitiki, odmiennej w dziejach jazyka bulgarskiego*, Cracovie: Polska Akademia Umijętności (Prace Komisji nr 30).
- Stojanov, St. (1964), *Gramatika na bälgarskija knižoven ezik*, Sofia: Nauka i Izkustvo.
- Teodorov-Balan, A. (1940), *Nova bälgarska gramatika*, Sofia: Xemus.
- Vol'f, E. M. (1974), *Grammatika i semantika mestoimenij*, Moscou: Izdatel'stvo Nauka.
- Wackernagel, J. (1892), "Über ein Gesetz der indogermanischen Wortstellung", *Indogermanische Forschungen*, I: 333-346.